



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMPTE-RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ

samedi 15 mai 2021

par visioconférence

103 ESC 21 F | Original : anglais | 27 mai 2021

LISTE DES PARTICIPANTS

Président	Philippe FOLLIOT (France)
Rapporteur général	Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège)
Rapporteur, sous-commission sur la Transition et le développement	Michal SZCZERBA (Pologne)
Rapporteur, sous-commission sur les Relations économiques transatlantiques	Faik OZTRAK (Turquie)
Président de l'AP-OTAN	Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
Secrétaire générale de l'AP-OTAN	Ruxandra POPA
 Délégations membres	
Albanie	Myslim MURRIZI
Allemagne	Dagmar FREITAG Jürgen HARDT Karl A. LAMERS
Belgique	Annick PONTHER
Bulgarie	Hristo Georgiev GADZHEV
Canada	Ziad ABOULTAIF Leona ALLESLEV Cheryl GALLANT
Croatie	Ante BACIC Dario HREBAK
République tchèque	Robert KRALICEK
Danemark	Mads FUGLEDE
Espagne	Maria Jesús CASTRO Victor RUIZ
Estonie	Kerstin-Oudekki LOONE
États-Unis	Neal Patrick DUNN Gregory Weldon MEEKS Linda SANCHEZ
France	Nicole Monique DURANTON Patricia MIRALLÈS Laurence TRASTOUR-ISNART
Grèce	Marios SALMAS
Hongrie	Laszlo György LUKACS
Islande	Willum Thor THORSSON Jon Steindor VALDIMARSSON
Italie	Adriano PAROLI Guglielmo PICCHI
Lettonie	Ojars Eriks KALNINS Ivans KLEMENTJEVS
Lituanie	Remigijus ZEMAITAITIS
Luxembourg	Semiray AHMEDOVA Nancy ARENDT KEMP
Monténégro	Lydia MUTSCH Danilo SARANOVIC

Macédoine du Nord	Antonijo MILOSHOSKI Ilija NIKOLOVSKI
Norvège Pays-Bas	Christian TYBRING-GJEDDE Alfred ARBOUW Ruben BREKELMANS
Pologne	Michal Roch SZCZERBA Wojciech ZUBOWSKI
Portugal Roumanie	Maria Da Luz ROSINHA Victor ILIE Attila LASZLO Gheorghita MINDRUTA
Slovaquie Slovénie Turquie	Juraj KRUPA Monika GREGORCIC Nurettin CANIKLI Mevlut KARAKAYA Faik OZTRAK Zehra TASKESENLIOGLU
Royaume-Uni	Harriett BALDWIN Angela CRAWLEY Lord HAMILTON OF EPSOM John SPELLAR Bob STEWART

Délégations associées

Azerbaïdjan Serbie Suède	Malahat IBRAHIMGIZI Andrijana AVRAMOV Annicka ENGBLOM Karin ENSTRÖM
Suisse	Pierre-Alain Roger FRIDEZ Werner SALZMANN Mauro TUENA Yehor CHERNIEV
Ukraine	

Observateurs parlementaires

Assemblée du Kosovo Kazakhstan	Driton HYSENI Erlík TAIZHANOV
-----------------------------------	----------------------------------

Intervenant

John HASSLER
Professeur et directeur adjoint, Institut pour les études économiques internationales, Université de Stockholm

Secrétariat international

Paul COOK, directeur
Anne-Laure BLEUSE, coordinatrice
Michael BELAFI, assistant de recherche
Pierre DE DREUZY, assistant de recherche

I. Remarques préliminaires de Philippe FOLLIOT (France), président de la commission de l'économie et de la sécurité

1. Le président, **Philippe Folliot** (FR), souhaite la bienvenue aux participants à la session de printemps en ligne de la commission de l'économie et de la sécurité et déplore qu'elle ne puisse se dérouler en présentiel à Stockholm en raison de la pandémie de Covid-19. Il déclare ensuite la réunion ouverte et explique le déroulement du programme du jour.

II. Adoption du projet d'ordre du jour [074 ESC 21 F]

2. Le président invite les participants à adopter l'ordre du jour de la réunion. **Le projet d'ordre du jour [074 ESC 21 F] est adopté.**

III. Adoption du compte rendu de la réunion de la commission de l'économie et de la sécurité les 20 et 21 novembre 2020 [205 ESC 20 E]

3. Le président invite les participants à adopter le compte rendu de la réunion de la commission de l'économie et de la sécurité qui s'est tenue les 20 et 21 novembre 2020. **Le compte rendu [205 ESC 20 F] est adopté.**

4. Le président donne ensuite la parole au président de l'AP-OTAN, **Gerald E. Connolly** (US), qui le remercie pour son travail. M. Connolly déclare que l'économie a des dimensions sécuritaires vitales et que ces liens sont devenus plus évidents encore durant la pandémie. Il note également que l'Europe et les États-Unis se sont engagés dans des plans de relance colossaux, mais qu'ils devront relever le défi de maintenir la croissance au cours des prochains mois.

5. Le président remercie M. Connolly pour son soutien aux travaux de la commission.

IV. Exposé par John HASSLER, professeur et directeur adjoint, Institut pour les études économiques internationales, Université de Stockholm, sur le *Point de vue suédois sur les perspectives économiques mondiales*

6. Le président présente **Karin Enström**, membre du Parlement suédois et ancienne ministre de la défense. Il présente ensuite le premier intervenant, **John Hassler**.

7. M. Hassler explique que les turbulences économiques actuelles sont le résultat de la plus grande chute synchronisée du PIB dans l'histoire de la comptabilité nationale. L'intervenant fait remarquer que le PIB étant largement conditionné par la demande, et celle-ci ayant dégringolé en raison des mesures de lutte contre la pandémie, à l'inverse, une reprise rapide de la demande devrait en principe générer un retour rapide à la croissance dès que les conditions de santé publique s'amélioreront.

8. Il note que, normalement, les mesures de relance gouvernementales visant à augmenter la demande doivent aider à maintenir la croissance durant une récession. Mais comme cette crise résulte d'une suppression artificielle de la demande liée, par exemple, aux exigences de distanciation sociale, cette stimulation de la demande n'est pas nécessairement une réponse appropriée en matière de politique publique fondamentale. L'intervenant ajoute qu'une politique économique adéquate dans les circonstances actuelles consisterait à court-circuiter les mécanismes de rétroaction qui amplifient la chute de la

production et des revenus. À cet égard, des interventions non conventionnelles des banques centrales et des mesures telles que des subventions aux entreprises et aux personnes touchées par les blocages économiques constitueraient un outil essentiel.

9. Dans un premier temps, les achats massifs et immédiats d'actifs par les banques centrales ont permis de maintenir les économies nationales à flot. En Europe, le nombre d'heures travaillées a diminué au même rythme que le PIB, mais la diminution de l'emploi et la hausse du chômage ont été beaucoup plus faibles qu'aux États-Unis. L'Europe n'a pas connu une avalanche de faillites, et alors que le chômage commence à augmenter, le PIB par habitant des économies avancées n'augmentera qu'à un rythme légèrement inférieur à celui de la tendance qui a prévalu durant les 7 années précédant la crise. Il s'agit d'une amélioration substantielle par rapport à ce qui s'est passé lors de la crise de 2008, où les dommages subis étaient plus profonds et sans doute plus durables.

10. En effet, l'une des leçons tirées de cette crise est que l'économie mondiale est beaucoup plus résistante qu'on ne le dit souvent. C'est pourquoi, de l'avis de M. Hassler, une relance massive pour soutenir la croissance économique serait inappropriée. Il existe déjà une importante demande refoulée, qui sera libérée lorsque les économies nationales commenceront à s'ouvrir.

11. La véritable clé d'une reprise durable, estime l'intervenant, repose sur la vaccination de masse. À cet égard, il est incontestable que le secteur privé s'est admirablement comporté en produisant aussi rapidement des vaccins efficaces. La protection de la propriété intellectuelle est au cœur de cette dynamique et elle ne devrait pas être altérée. M. Hassler fait remarquer que la vaccination sera essentielle pour l'économie mondiale et que les avantages économiques des vaccins sont généralisés. Ainsi, le soutien aux vaccins dans les pays en développement est également dans l'intérêt des pays les plus développés. Selon lui, le fonds COVAX, qui aide les pays en développement à acheter les vaccins Covid, devrait faire l'objet d'un financement total.

12. Une fois la reprise consolidée, les « politiques de transition » qui ont été conçues pour soutenir la demande durant la crise devraient être progressivement abandonnées. Les investissements dans les infrastructures sont importants, mais ne doivent pas être réalisés dans le but de stimuler la demande. Ils devraient plutôt être considérés et gérés comme des investissements de long terme, en soutien à la productivité. L'intervenant ajoute qu'un certain nombre de gouvernements pourraient être confrontés à des problèmes d'endettement en raison de déficits budgétaires importants.

13. **Ivans Klementjevs** (LV) s'interroge sur l'approche de la Banque centrale européenne en matière de politique de relance, une approche qui semble à l'opposé des recommandations de l'intervenant. M. Hassler reconnaît que l'approche de la BCE est appropriée, mais selon lui, il n'est pas nécessaire de prévoir des mesures de soutien supplémentaires.

14. **Faik Oztrak** (TR) pose une question sur l'augmentation de la dette privée, les réglementations bancaires et le type de mesures nécessaires pour maintenir un système bancaire sain. L'intervenant indique que les bilans des entreprises se sont détériorés, en particulier dans les secteurs les plus touchés comme le tourisme, et que les gouvernements devront probablement leur apporter un certain soutien. Le secteur bancaire semble relativement solide et les banques centrales sont bien placées pour atténuer l'impact de tout ralentissement.

15. **Ziad Aboultaif** (CA) demande si l'émission monétaire par les banques centrales pourrait déclencher de l'inflation. L'intervenant répond qu'il n'est pas particulièrement inquiet d'une inflation à court terme parce que les banques centrales ont imprimé de la monnaie pour acheter des actifs risqués et non pour garantir des déficits durables. Une fois que les banques

centrales auront vendu certains des actifs les plus risqués de leur portefeuille, il ne devrait pas y avoir de hausse de l'inflation. Cela dit, dès que la demande sera de retour, une hausse de l'inflation n'est pas à exclure.

16. **Christian Tybring-Gjedde** (NO) rappelle que la pandémie n'est pas encore terminée et demande combien de temps les plans de relance pourront être maintenus, en particulier si la pandémie devait entraîner un nouveau ralentissement. M. Hassler répond qu'il a été relativement facile pour les pays développés d'emprunter de l'argent et que cela peut facilement continuer à court terme sans impact majeur. Il précise qu'il est vital d'acheminer le vaccin aux pays en développement, ce qui les aidera à faire face à la maladie et à revitaliser leurs économies nationales.

17. Le président demande si les investissements dans le secteur public et les infrastructures devraient être axés sur la transition verte. L'intervenant répond que son point de vue sur la question est plus nuancé et que la crise n'est peut-être pas le meilleur moment pour lancer des projets de dépenses visant à mettre en œuvre des changements structurels fondamentaux.

18. Le président remercie l'intervenant pour son remarquable exposé.

V. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques *La crise économique mondiale : implications et perspectives* [018 ESCTER 21 F] présenté par Faik OZTRAK (Turquie), rapporteur

19. Le président donne la parole à Faik Oztrak et l'invite à présenter son avant-projet de rapport sur les implications et les perspectives de la crise économique mondiale. Le rapporteur commence son exposé en notant qu'après une contraction de 3,3 % en 2020, l'économie mondiale devrait croître de 6 % en 2021 et de 4,4 % en 2022. L'accélération des campagnes de vaccination devrait bientôt permettre d'atteindre des degrés croissants d'immunité collective dans les pays développés, ce qui facilitera le retour à une activité économique normale, même dans des secteurs vulnérables comme le tourisme. Cela devrait, à son tour, contribuer à rétablir la confiance des investisseurs et des consommateurs et servir de catalyseur à une reprise alimentée par la demande.

20. Il existe cependant des problèmes potentiels. De nouveaux variants de la Covid, potentiellement « résistants au vaccin », apparaissent dans des pays où les vaccins ne sont pas disponibles à grande échelle. Cela pourrait mettre en péril les progrès accomplis dans le monde durant ces derniers mois et ne fait que renforcer la nécessité de mener des campagnes de vaccination soutenues et complètes. Le rapporteur souligne également que si la question de la dette n'est pas bien gérée, cela risque de créer de nouvelles pressions financières étant donné les dettes colossales que les gouvernements ont accumulées au cours de l'année écoulée. Dans cette optique, la Commission européenne va mettre en place tout une série de nouveaux prélèvements dans les États membres pour rembourser des emprunts de plusieurs centaines de milliards d'euros.

21. Le rapporteur souligne que les pays occidentaux ont du mal à contrôler la pandémie. En revanche, pour les pays d'Asie de l'Est, la Covid-19 est la troisième épidémie majeure à laquelle ils ont eu à faire face au XXI^e siècle. L'expérience qu'ils ont acquise lors des pandémies des virus SRAS en 2003 et MERS en 2014-2015 pourrait expliquer pourquoi les pays asiatiques ont, dès le départ, mieux géré la pandémie que leurs homologues occidentaux.

22. L'avant-projet de rapport indique que plusieurs acteurs autoritaires ont déjà instrumentalisé la pandémie pour discréditer la gouvernance démocratique. La Chine, par

exemple, a intégré le succès de sa lutte contre la Covid-19 dans un discours plus large sur la « montée pacifique », la faiblesse des États démocratiques et la supériorité de son propre modèle autoritaire.

23. La crise économique découlant de la pandémie est particulièrement aiguë dans les pays en développement. Nombre de ces pays n'ont pas la robustesse financière nécessaire pour contrer les répercussions économiques de la pandémie. Il faut une solidarité mondiale et un effort beaucoup plus ciblé pour distribuer les vaccins aux pays vulnérables. L'initiative COVAX constitue un outil cohérent pour étendre ce soutien. Le rapport note également que l'administration Biden a ramené les États-Unis dans l'Organisation mondiale de la santé.

24. Le rapporteur conclut en soulignant que l'économie mondiale est confrontée à une série de défis à long terme, notamment la pauvreté dans le monde, l'accroissement des inégalités, l'augmentation des niveaux d'endettement, le vieillissement des infrastructures, l'insuffisance de la numérisation et le sous-investissement dans des projets liés au climat. Une reprise mondiale durable ne sera possible que si les pays moins développés trouvent le chemin de la croissance. Les pays riches devraient soutenir les campagnes de vaccination mondiales, tout en s'engageant dans un allègement de la dette, des politiques d'aide plus intelligentes et mieux ciblées, et des relations commerciales plus ouvertes.

25. **Nicole Duranton** (FR) formule l'espoir que le rapport prenne en considération la stratégie utilisée par la France pour aider les secteurs les plus touchés. Elle présente un aperçu de plusieurs mesures que le gouvernement français a prises durant la pandémie. Le rapporteur répond que, dans la version finale du rapport, il essaiera de tenir compte de certaines des pratiques exemplaires adoptées par les gouvernements nationaux.

26. Ivans Klementjevs souligne que les pays ont adopté des approches différentes face à la pandémie. Il note également la rapidité avec laquelle les chercheurs ont créé de nouveaux vaccins et fait remarquer qu'il serait opportun de commencer à se préparer dès à présent à une future potentielle pandémie.

27. **John Spellar** (UK) évoque trois facteurs qui pourraient rendre l'avenir économique incertain : 1) le mercantilisme chinois, 2) la croissance rapide de la spéculation financière et des activités bancaires marginales, et 3) les limites du modèle de gestion « de dernière minute » de la chaîne d'approvisionnement internationale, où des interruptions mineures peuvent avoir un impact majeur sur l'économie mondiale. Il ajoute que la Covid pourrait revenir chaque année et qu'il sera essentiel de trouver des moyens novateurs d'y faire face sans provoquer de blocage économique.

28. **Neal Dunn** (US) attire l'attention sur les retours sur investissement très élevés dans la recherche sur les vaccins. Selon lui, le marché a bien aidé la communauté internationale et il appelle à poursuivre les efforts pour abaisser les barrières commerciales et d'investissement afin d'assurer la diffusion de cette technologie médicale essentielle et une prospérité continue.

29. Le rapporteur remercie les participants pour leurs contributions et leurs suggestions concernant le projet de rapport.

VI. Examen de l'avant-projet de rapport général *Dépenses de défense des pays alliés : menaces persistantes et nouvelles contraintes* [017 ESC 21 F] présenté par Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège), rapporteur général

30. Le président demande à Christian Tybring-Gjedde, le rapporteur général, de présenter son avant-projet de rapport consacré aux dépenses de défense des pays alliés.

31. Le rapporteur explique que des menaces critiques pèsent sur l'Alliance et justifient une augmentation des dépenses de défense. Il note, à titre d'exemple, le récent renforcement de la présence militaire russe à la frontière avec l'Ukraine, sa posture militaire de plus en plus agressive et son recours à des tactiques de guerre informationnelle. Parallèlement, la Chine a cherché à profiter du chaos provoqué par la pandémie pour mener nombre de politiques étrangères et économiques agressives qui menacent les partenaires de l'OTAN en Asie et affaiblissent l'ordre international fondé sur des règles.

32. Avant même que la Russie n'annexe illégalement la Crimée et ne lance des actions militaires dans l'est de l'Ukraine, la nécessité d'augmenter les dépenses de défense était évidente. Pourtant, jusqu'à ce moment-là, les dépenses de défense des Alliés ont continué de baisser alors même que l'environnement de la menace se dégradait. Au sommet du pays de Galles en 2014, les pays membres de l'OTAN se sont engagés à inverser les tendances en matière de dépenses et à réorganiser les capacités militaires de l'Alliance. Deux mesures ont été adoptées durant ce sommet : les gouvernements se sont engagés à consacrer 2 % de leur PIB à la défense, tandis que 20 % des dépenses totales de défense seraient consacrées au développement et à l'acquisition de nouveaux équipements d'ici 2024.

33. Avant que la pandémie ne frappe, plusieurs pays membres de l'OTAN étaient en passe de respecter leurs engagements de 2 et 20 % pour la première fois depuis le sommet du pays de Galles. Toutefois, de nombreux Alliés ne sont pas en mesure de le faire dans le délai convenu. Et si, l'année dernière, ces engagements de dépenses ont été respectés par un plus grand nombre d'Alliés que ne le prévoyaient de nombreux experts, ce résultat s'explique en partie par la baisse des PIB et des budgets de défense relativement statiques.

34. Le rapporteur indique que les objectifs de 2 et 20 % ne sont pas parfaits et que d'autres paramètres supplémentaires devraient être envisagés pour nuancer les débats sur les dépenses de défense. En fait, les capacités réelles et les contributions aux missions ne font pas partie de cette équation, bien qu'il s'agisse d'éléments très importants dans le cadre général du partage des charges. Le rapporteur ajoute que le succès de la défense et de la dissuasion ne dépend pas seulement des sommes dépensées, mais aussi de la manière dont les ressources sont dépensées et de l'endroit où elles le sont.

35. Le rapporteur explique que les difficultés économiques déclenchées par la pandémie exigent que les pays membres de l'OTAN dépensent collectivement leurs ressources économiques limitées de manière plus efficace. Il invite les Alliés à étendre davantage les initiatives d'interopérabilité, à mettre en place un plus grand nombre de projets de collaboration entre les armées et à s'efforcer de consolider et d'intégrer plus étroitement les bases industrielles de défense nationale. L'avant-projet de rapport présente une longue liste de projets que l'OTAN et l'UE soutiennent pour encourager ce type de coopération.

36. Le rapporteur conclut en invitant les Alliés à rester ouverts à des approches novatrices pour résoudre le dilemme du partage des charges. Il déclare que l'engagement pris durant le sommet du pays de Galles (y compris les mesures de 2 % et de 20 %) reste un outil essentiel pour orienter la réflexion des gouvernements et de l'opinion publique sur la nécessité d'accroître l'engagement des pays alliés en faveur de la défense nationale et collective. Il affirme que, même si l'on ne peut sous-estimer les défis économiques posés par la pandémie, les pays membres de l'OTAN disposent toujours des moyens économiques et financiers nécessaires pour faire face aux obligations essentielles en matière de dépenses de défense.

37. Nicole Duranton fait part de plusieurs préoccupations concernant l'idée d'une banque de l'OTAN et demande quel genre de critères communs seraient imposés concernant la manière dont ces prêts de défense seraient financés et distribués et si elle accepterait une

infrastructure à double usage. M. Tybring-Gjedde répond qu'il partage ces doutes sur la question.

38. Ivans Klementjevs attire l'attention sur le paragraphe 68, qui décrit l'initiative de financement commun de l'OTAN. Il propose que ce paragraphe soit légèrement modifié si le rapporteur est d'accord. Le rapporteur accepte de modifier ce paragraphe.

VII. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur la transition et le développement *Le Bélarus : défis économiques, politiques et diplomatiques* [019 ESCTD 21 F] présenté par Michal SZCZERBA (Pologne), rapporteur

39. **Michal Szczerba** (PL) commence sa présentation en remerciant les membres pour leur participation à la visite en ligne de la sous-commission en Pologne. Il indique qu'il était présent au Bélarus pour observer les élections d'août 2020 et qu'il a été témoin de l'horrible répression des manifestants pacifiques. Selon lui, le régime du président Loukachenko a fondamentalement volé ces élections.

40. Le rapporteur souligne que la Pologne a demandé une réunion extraordinaire du Conseil de l'UE pour discuter de la situation au Bélarus, mais que la réponse de l'UE a été mitigée. Le rapporteur décrit comment M. Loukachenko a longtemps cherché à préserver des relations de travail à la fois avec l'Occident et avec la Russie. Mais cela est devenu quasiment impossible en raison des répressions permanentes. Le rapporteur souligne que M. Loukachenko gagne le soutien de Moscou en approfondissant sa coopération militaire avec la Russie, en s'engageant dans une intégration économique et politique avec elle et en acceptant de vendre à des conglomérats russes de précieux actifs publics, notamment dans le secteur de l'énergie. Il note que même si l'État de l'Union n'est pas mis en œuvre, il est à craindre, tant au Bélarus qu'à l'étranger, que le pays ne devienne rapidement un état fantoche sous le contrôle du Kremlin. Le rapporteur ajoute que le Kremlin finira probablement par chercher un remplaçant adéquat à Loukachenko.

41. Le rapporteur conclut par plusieurs recommandations. La communauté internationale devrait continuer à faire pression sur le régime bélarussien pour qu'il respecte les droits humains. La Russie devrait également comprendre les conséquences de la poursuite d'une politique d'annexion. Les Alliés doivent être prêts à appliquer des sanctions plus dures à l'encontre de ceux directement impliqués dans la répression du mouvement démocratique bélarussien. L'OTAN devra peut-être prendre des mesures rapides pour renforcer la stratégie de dissuasion dans la région et rassurer les Alliés du flanc est, ce qui est indispensable. Le gouvernement du Bélarus doit savoir que la communauté internationale suit de très près cette situation et que l'Occident se tient prêt à agir. Enfin, le Bélarus doit rester une priorité dans l'agenda international.

42. Ivans Klementjevs suggère que l'on reprenne les termes de l'OTAN suivant dans l'avant-projet de rapport. « Les Alliés ont suivi de près les développements intervenus au Bélarus depuis août 2020. Le secrétaire général de l'OTAN a appelé les autorités bélarussiennes à respecter pleinement les droits humains, y compris la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement. Il a souligné que c'était à la population bélarussienne de décider de son propre avenir. Tous les Alliés sont attachés à la souveraineté et à l'indépendance du Bélarus ».

VIII. Présentation des activités futures de la sous-commission sur la transition et le développement, et la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques

43. John Spellar présente brièvement les activités de la sous-commission sur la transition et le développement et remercie Michal Szczerba pour son excellent avant-projet de rapport de la sous-commission sur les défis sécuritaires, diplomatiques et économiques découlant de la situation au Bélarus. M. Spellar met en lumière la prochaine visite en Lituanie qui pourrait se faire en ligne ou en présentiel en fonction de la situation sanitaire. Il remercie le chef de la délégation polonaise, **Przemyslaw Czarnecki**, ainsi que les membres et le personnel de l'Assemblée pour leur travail.

44. Ivans Klementjevs présente ensuite les activités de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques. Il indique que les membres de la sous-commission ont participé à la visite annuelle de l'OCDE à Paris par visioconférence, un échange qui a porté essentiellement sur les thèmes clés abordés dans l'avant-projet de rapport de Faik Oztrak. Il rappelle également que les membres cherchent à organiser cet automne une visite aux Pays-Bas conjointement avec la sous-commission sur les relations transatlantiques de la commission politique. Ils souhaitent aussi tenir des réunions à Washington et à New York avec la CDSDG, si cela est possible compte tenu de la pandémie.

IX. Divers

45. **Zehra Taskesenlioglu** (TR) soulève la question de la crise israélo-palestinienne qui, note-t-elle, a commencé pendant le mois sacré du ramadan. Elle suggère que l'OTAN et l'AP-OTAN suivent l'évolution de la situation.

46. Le président rappelle que la prochaine réunion de la commission aura lieu à Lisbonne en octobre. Il remercie la délégation suédoise pour son accueil, ainsi que les membres de la commission, les intervenants, les rapporteurs, les interprètes et les membres du secrétariat de l'AP-OTAN avant de clôturer la réunion.
